INTITULE DU PROGRAMME CONJOINT :
APPUI A L'APPROPRIATION ET L'OPERATIONNALISATION DE LA VISION, A LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET A LA FORMULATION ET AU SUIVI-EVALUATION DU CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Résultat Stratégique UNDAF: Le système de planification stratégique est ancrée dans une vision nationale appropriée par toutes les couches de la population et est soutenu par un système d'analyse stratégique doté de mécanismes efficaces de coordination de l'aide et il tient compte des engagements régionaux et internationaux du Burundi.

Résultats de programme: Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux.

Durée du programme: **2 ans** Date de démarrage du programme : 01/03/2010 Date de clôture du programme : 29 février 2012 Option de gestion des fonds: Gestion parallèle	Budget total: 6 248 840 US$ dont: 1. Budget disponible: 6 248 840US$
	Sources du budget disponible: Gouvernement: 903 840 US$ Système des Nations Unies : 5 345 000 US$

Gouvernement du Burundi	**Système des Nations Unies au Burundi**
Ambassadeur Augustin NSANZE *Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale* *Date et Sceau :* 12/02/2010	**Mme. Bintou KEITA** *Coordonnateur Résident a.i. du Système des Nations Unies* *Date et Sceau :* 12.02.2010

INTITULE DU PROGRAMME CONJOINT :
APPUI A L'APPROPRIATION ET L'OPERATIONNALISATION DE LA VISION, A LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET A LA FORMULATION ET AU SUIVI-EVALUATION DU CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE

Résultat Stratégique UNDAF: Le système de planification stratégique est ancrée dans une vision nationale appropriée par toutes les couches de la population et est soutenu par un système d'analyse stratégique doté de mécanismes efficaces de coordination de l'aide et il tient compte des engagements régionaux et internationaux du Burundi.

Résultats de programme: Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux.

Durée du programme**: 2 ans** Date de démarrage du programme : 01/03/2010 Date de clôture du programme : 29 février 2012 Option de gestion des fonds: Gestion parallèle	Budget total: 6 248 840 US$ dont: 1. Budget disponible: 6 248 840US$
	Sources du budget disponible: Gouvernement: 903 840 US$ Système des Nations Unies : 5 345 000 US$

Gouvernement du Burundi	**Système des Nations Unies au Burundi**
Ambassadeur Augustin NSANZE *Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale* *Date et Sceau :*	**Mme. Bintou KEITA** *Coordonnateur Résident a.i. du Système des Nations Unies* *Date et Sceau :*

1. Résumé analytique

La réponse des Nations unies consistera à doter les institutions gouvernementales clés des capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux. Ceci se fera à travers les trois composantes suivantes :

- **Appropriation et suivi de la vision « Burundi 2025 »**
  - Rédaction, impression et diffusion du document final
  - Traduction du document en outil de communication compréhensible pour chaque catégorie de la population ;
  - Appuyer une campagne de dissémination et de communication
  - Appuyer le processus et les mécanismes de Suivi-Evaluation

- **Formulation et suivi-évaluation du CSLP**
  - Appui au Gouvernement dans le suivi et l'évaluation du CSLPI et dans l'élaboration du CSLPII de manière participative et inclusive;
  - Appui au Gouvernement pour renforcer la capacite de planification et les liens entre la planification stratégique, la co-ordination de l'aide et le budget national aux niveaux global et sectoriel ;
  - Appui au renforcement des capacités du Ministère du Plan et du SP/REFES dans la le suivi et évaluation (production des rapports périodiques de suivi-évaluation) ;

- **Renforcement du système Statistique national**
  - Appuyer la mise en œuvre de la stratégie national de développement de la statistique pour soutenir le processus d'élaboration et du suivi et évaluation du CSLP ;
  - Mise en place et administration de la base nationale de données désagrégées intégrant IMIS et Burundi Info ;
  - Appuyer dans l'adoption des textes réglementaires d'harmonisation des logiciels et parc informatique de la Statistique ;
  - Appuyer la révision et la vulgarisation de la loi statistique et de ses textes d'application ;
  - Renforcer les capacités des ressources humaines du SSN et de l'ISTEEBU ;
  - Appuyer la production des données de base dans certains secteurs pour soutenir le processus de planification (Enquêtes et production des données statistiques).

2. Contexte et justification

Le Burundi est engagé dans un processus de consolidation de la paix et de relance de la reconstruction socio-économique avec l'appui concerté des partenaires nationaux et internationaux au développement. Outre le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) adopté en 2006 et le Cadre Stratégique pour la Consolidation de la Paix (CSCP) adopté en 2007, le Gouvernement du Burundi vient de signer avec le Système des Nations Unies (SNU) la Stratégie Intégrée d'appui des Nations Unies au Burundi (UNDAF) pour la période 2010-2014. L'UNDAF constitue une réponse coordonnée et cohérente du SNU aux priorités nationales dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et dans une approche qui devra privilégier la participation et l'appropriation du processus par les communautés locales et la synergie des interventions par la mise en place des Programmes Conjoints et intégrés. L'accent sera mis sur une politique de gestion axée sur les résultats et orientée vers la performance aussi bien des institutions que des ressources humaines en vue de la réalisation de résultats à faibles coûts et hauts impacts sur le bien être de la population. L'information statistique officielle, organisée et accessible contribuera au suivi de l'exécution des programmes et la mesure de l'évidence des résultats.

Les progrès réalisés au niveau des réformes socio économiques ont conduit le Burundi à atteindre le point d'achèvement de l'I-PPTE en janvier 2009 marquant ainsi un nouveau point de départ pour son redressement économique et social. En effet, l'engagement du pays à utiliser les économies budgétaires résultant de cet allègement en faveur du relèvement des secteurs sociaux et prioritaires sur trente ans est un signal fort qui montre que le gouvernement a fait de la lutte contre la pauvreté et le relèvement communautaire, sa toute première priorité. Ainsi, la phase actuelle de consolidation de la paix, de relance et de la reconstruction socioéconomique implique que le pays doit faire face de manière plus adéquate et pertinente à ses obligations par rapport aux différents détenteurs de droits (Droits de l'homme, droits des enfants à l'éducation, à la santé, protection contre les violences).

Dans le cadre du premier axe stratégique de l'UNDAF qui porte sur la planification stratégique et la coordination, l'un des programmes conjoints portera sur l'appui à l'appropriation et à l'opérationnalisation de la vision, à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la statistique, et à la formulation et suivi du CSLP II. Ces priorités pour 2010 tiennent compte du contexte national marqué d'une part par la crise économique mondiale accentuée par la faible capacité nationale de gestion de l'aide et d'autre part par le fait de l'organisation des élections présidentielles et locales. Ce programme conjoint sera articulé autour de trois composantes dont :

- L'appropriation et l'opérationnalisation de la vision 2025 ;
- Le renforcement de la capacité de la statistique pour soutenir l'élaboration et le suivi-évaluation du CSLP II ;
- La formulation et le suivi-évaluation du CSLP.

Le Gouvernement du Burundi s'est engagé dans un exercice de réflexion prospective pour développer une vision «Burundi 2025» capable de rassembler les aspirations du peuple burundais dans un contexte global en changement. La

finalisation de cette vision et son appropriation par toutes les couches de la société fera de cet instrument un outil de prévention des conflits et d'orientation des programmes de développement. La finalisation de la Vision 2025 qui est conduite dans un processus participatif et inclusif devra être disponible au début de l'année 2010 pour servir de phare à la planification et la gestion des plans et programmes économiques.
Le Burundi conduit le second bilan de la mise en œuvre du CSLPI dans l'optique de l'élaboration du CSLP II en 2010 pour couvrir la période 2010-2014. Il convient de souligner que le manque de synergie entre la Planification nationale, la Budgétisation et la coordination de l'Aide ne facilite pas le choix des priorités et l'arbitrage dans l'allocation des ressources du CSLPII, ce qui limite les capacités de suivi, l'efficacité et l'impact des politiques publiques. Une action coordonnée est indispensable pour renforcer les liens entre les différents maillons de cette chaine.

Sur un autre plan, l'analyse diagnostique du système statistique burundais conduite en prélude à l'adoption d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) a révélé d'énormes lacunes dans l'organisation de l'information statistique officielle. Aujourd'hui, le Système Statistique National (SSN) burundais est émietté et caractérisé par une production statistique faible et irrégulière. Ce système repose sur des concepts, nomenclatures et méthodologies disparates qui réduisent la comparabilité dans le temps et l'espace de l'information statistique et donc sa fiabilité. De plus, le SSN ne répond pas aux besoins exprimés ou potentiels des utilisateurs des statistiques. A titre d'exemple, les données relatives aux violences basées sur le genre, et la participation économique et à la prise de décision des femmes sont peu disponibles. C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Burundi avait pris l'option de se doter d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) connue sous le nom de SNDS-Burundi. En élaborant sa première SNDS-Burundi en 2009, le Burundi s'engage ainsi à suivre les recommandations de la Table Ronde de Marrakech, de la Charte Africaine de la Statistique et les exigences d'harmonisation statistique au niveau régional (EAC et COMESA) et au niveau continental (AFRISTAT et Union Africaine). Il reconnait ainsi les enjeux liés à la mondialisation qui exigent une amélioration des Systèmes Statistiques Nationaux pour le suivi des OMD et des objectifs nationaux de développement dont le CSLP. La disponibilité de données fiables dans différents secteurs de la vie socio économique constituerait un atout majeur pour assurer un bon suivi-évaluation du CSLP II et pour renforcer la planification stratégique. L'appui à la mise en œuvre du plan d'action de la SNDS-Burundi est ainsi une des priorités de ce programme conjoint.

3. Stratégies

L'UNDAF 2010-2014 précise que la contribution des SNU dans le domaine de la planification stratégique et de la coordination sera centrée sur le résultat stratégique suivant: **Le système de planification stratégique est ancré dans une vision nationale appropriée par toutes les couches de la population et est soutenu par un système d'analyse stratégique doté de mécanismes efficaces de coordination de l'aide et il tient compte des engagements régionaux et internationaux du Burundi.**

Un des résultats de Programme défini dans ce domaine est le suivant : « Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux ».

Au cours de sa retraite du 15 Octobre 2009, l'Equipe Intégrée de Direction des Nations Unies au Burundi a décidé que l'appui pour ce résultat sera déployé à travers un Programme Conjoint dont les principales composantes seront :

1. L'appui à l'appropriation et l'opérationnalisation de la vision 2025 ;
2. L'appui à la Formulation et suivi évaluation du CSLP II ;
3. L'appui au renforcement de la capacité de la statistique pour soutenir l'élaboration et le suivi-évaluation du CSLP deuxième génération

La programmation conjointe permet d'améliorer la coordination, l'harmonisation et la réduction des coûts de transaction conformément aux principes de la déclaration de Paris, et l'Agenda d'Accra pour l'Action (AAA).

Les priorités dans ce domaine ont été définies sur base de l'expérience, des résultats déjà obtenus et des leçons apprises dans le Programme. En effet, grâce à l'appui des Nations Unies et en étroite collaboration avec d'autres partenaires, le Burundi a pu obtenir des avancées significatives en ce qui concerne : Le processus d'élaboration de l'étude prospective « Burundi 2025 » ; l'élaboration et la mise en œuvre du CSLP I et de son Programme d'Action Prioritaire 2007-2010 ; ainsi que l'appui au Système National Statistique notamment dans le renforcement des capacités institutionnelles de l'ISTEEBU et dans le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique.

Ce Programme conjoints est destiné à poursuivre et consolider les acquis du Programme précédent et visera essentiellement les produits ci-après:

1. Assurer l'appropriation nationale de la vision Burundi 2025 par toutes les couches de la population et soutenir la traduction de cette vision dans des projets individuels à dans tous les segments de la Société ;
2. Renforcer les capacités du Gouvernement au niveaux global et sectoriel en matière de planification stratégique et l'appuyer dans l'élaboration du CSLP de deuxième génération à travers un processus participatif qui prend en compte les impératifs de consolidation de la paix, la vision 2025 et les OMDs
3. Renforcer les capacités du Gouvernement en matière de Suivi-Evaluation du CSLP et des OMD.

De manière indicative, les appuis qui seront déployés à travers les trois composantes sont les suivantes :

- **Appropriation et suivi de la vision « Burundi 2025 »**
    - Rédaction, impression et diffusion du document final et sa synthèse traduite en Kirundi et en Anglais ;
    - Traduction du document en outil de communication compréhensible pour chaque catégorie de la population ;
    - Appuyer une campagne de dissémination et de communication
    - Appuyer le processus et les mécanismes de Suivi-Evaluation de la Vision

- **Formulation et suivi-évaluation du CSLP**
    - Appui au Gouvernement dans le suivi et l'évaluation du CSLPI et l'élaboration du CSLPII de manière participative et inclusive;
    - Appui au Gouvernement pour renforcer la capacite de planification et les liens entre la planification stratégique, la co-ordination de l'aide et le budget national aux niveaux global et sectoriel ;
    - Appui au renforcement des capacités du Ministère du Plan et du SP/REFES dans le suivi et évaluation ;

- **Renforcement du système Statistique national**
    - Appuyer la mise en œuvre du plan d'action de la SNDS-Burundi pour soutenir le processus d'élaboration et du suivi et évaluation des OMD et du CSLP ;
    - Renforcer l'opérationnalisation et l'administration de la base nationale de données désagrégées intégrant IMIS et Burundi Info ;
    - Appuyer l'élaboration et l'adoption des textes réglementaires d'harmonisation des logiciels et parc informatique de la Statistique ;
    - Appuyer la réalisation de l'Enquête nationale Démographique et de Santé du Burundi 2010 ;
    - Appuyer la révision et la vulgarisation de la loi statistique ainsi que l'élaboration et diffusion de ses textes d'application ;
    - Renforcer les capacités des ressources humaines du SSN et de l'ISTEEBU ;
    - Appuyer la réalisation d'un recensement national agricole ;
    - Appuyer la réalisation d'une enquête nationale Budget et Consommation des Ménages ;

Le renforcement des capacités institutionnelles du Gouvernement permettra la prise en charge et la continuité des activités du programme garantissant ainsi la satisfaction des besoins des détenteurs de droits.

4. Matrice des résultats et ressources

Effet de l'UNDAF Le système de planification stratégique est ancrée dans une vision nationale appropriée par toutes les couches de la population et est soutenu par un système d'analyse stratégique doté de mécanismes efficaces de coordination de l'aide et il tient compte des engagements régionaux et internationaux du Burundi									
Effet du programme conjoint Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux									
Produits du programme conjoint	Produits des organismes des Nations Unies participants	Organismes des Nations Unies participants	Partenaire d'exécution	Activités indicatives pour chaque produit	Allocation des ressources et calendrier indicatif* (en milliers US $)				
(Préciser les indicateurs et données de base correspondants)					2010	2011	2012	2013	Total
1. Toutes les couches de la population (Parlement, Gouvernement, Communautés locales, Société civile, Secteurs privés, Femmes, Jeunes, Enfants, Milieu rural et Milieu urbain) ont pris connaissance de la vision Burundi 2025 et s'en approprient **Indicateur** : Pourcentage de couches de la population qui s'est appropriées de la vision 2025 **Données de base** : 0 **Cible** : 100%	1.1. Le document de la vision 2025 est finalisé, imprimé et diffusé avec des brochures en Kirundi, Français et anglais ; 1.2. Toutes les couches de la population sont informées du contenu de la vision 2025 et l'utilise dans la réalisation des projets collectifs et individuels	• *PNUD* • *UNICEF* • *UNIFEM* • *UNFPA* • *OMS* • *BIT*	***MiniPlan***	• Appuyer la rédaction, production et diffusion du document final et des brochures en Français, Kirundi et en Anglais; • Développer les outils de communication adaptés à chaque catégorie de la population ; • Organiser des campagnes de dissémination et de communication ; • Organiser une évaluation de l'appropriation de la vision 2025 par les couches de la population	*PNUD : 280* *UNIFEM : 30* *OMS : 10* *UNFPA : 10*	*PNUD : 150*			

	1.3. Capacités de la cellule prospective du Miniplan renforcées pour le suivi de la vision 2025 et son appropriation par toutes les couches de la population	***PNUD***	***MiniPlan***	•Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation à l'intention des membres de la cellule ; •Equiper la cellule sur base d'une analyse des besoins •Organiser un voyage d'études dans un pays ayant une expérience pertinente dans ce domaine •Appuyer le processus et mécanismes de suivi-évaluation de la Vision					
	Total Budget produit 1				***330***	***150***			
	Financement disponible : 480 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								
2. Le Gouvernement a les capacités nécessaires pour conduire un processus participatif d'élaboration du CSLP de deuxième génération qui prend en compte les impératifs de consolidation de la paix, la vision 2025 et les OMDs et pour en assurer une mise en œuvre et un suivi-évaluation efficace	2.1. Le CSLPII est adopté à l'issue d'un processus participatif et inclusif qui intègre l'évaluation du CSLP I et est diffusé	• PNUD • UNIFEM • Toutes les agences	SP/REFES MiniPlan Ministères sectoriels	• Appuyer les études préparatoires et les ateliers de consultation ; • Appuyer la participation des femmes, les organisations de défenses de droits de la femme et leurs réseaux aux ateliers de consultation • Equiper le SP-REFES sur base d'une évaluation des besoins • Appuyer la production et diffusion des rapports finaux ; • Appuyer l'élaboration du PAP du CSLP II • Appuyer la communication sur le CSLPII	*PNUD : 150* *UNIFEM : 20* *OMS : 5* ***UNFPA : 15***	*PNUD : 110* *UNIFEM : 10* ***UNFPA : 5***			
	Total Budget produit 2.1				***190***	***125***			
	Financement disponible : 315 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								

	2.2. Les capacités du Gouvernement en matière de planification ainsi que les liens entre la planification stratégique, la co-ordination de l'aide et le budget national aux niveaux global et sectoriel sont renforcés	PNUD	SP/REFES Miniplan Ministères sectoriels	• Fournir une Assistance technique au Ministère du Plan • Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacites (4 ans) de la planification aux niveaux global et sectoriels	*PNUD : 250*	*PNUD : 300*			
	Total Budget produit 2.2				***250***	***300***			
	Financement disponible : 1 050 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								
	2.3. Les capacités du MiniPlan et du SP/REFES en matière de suivi et évaluation du CSLP/OMD sont renforcées	PNUD UNIFEM UNFPA	SP/REFES Miniplan	• Appuyer le renforcement des outils de suivi et des liens entre la planification et le suivi évaluation • Former les cellules de planification en intégration du genre dans la planification et mettre à leur disposition de guides, notes, des outils et fiches techniques pour une prise en compte de l'égalité de genre dans le CSLPII • Appuyer le suivi et la préparation des rapports d'évaluation • Appuyer l'impression des rapports périodiques • Appuyer la production et la diffusion d'un rapport de progrès sur les OMD en 2011	*PNUD : 130* *UNIFEM : 50* ***UNFPA : 30***	*PNUD : 100* *UNIFEM : 20* ***UNFPA : 50***			
	Total Budget produit 2.3				***210***	***170***			
	Financement disponible : 595 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								

	2.4. La politique nationale de population mis à jour de manière participative et inclusive, adoptée et mis en œuvre	UNFPA	Miniplan	• Appuyer l'organisation des ateliers de consultation aux niveaux local et national y compris la validation du document final • Organiser le plaidoyer pour l'adoption du document par le Gouvernement et le parlement • Appuyer la production et la diffusion du document final	*UNFPA 80*	*UNFPA 30*			
	Total Budget produit 2.4				***80***	***30***			
	Financement disponible : 120 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								
	2.5. La politique nationale du Genre est révisée et adoptée	PNUD UNIFEM UNFPA	Ministère Solidarité/Genre	• Appuyer l'organisation des ateliers de consultation aux niveaux local et national y compris la validation du document final • Organiser le plaidoyer pour l'adoption du document final par le Gouvernement et le Parlement • Appuyer la production et la diffusion du document final	*PNUD : 30* *UNIFEM : 20* ***UNFPA : 10***				
	Total Budget produit 2.5				***60***				
	Financement disponible : 60 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								
	2.6. Un rapport national sur le développement humain est produit et disséminé en 2012	PNUD	Miniplan	• Appuyer la mise en place d'un comité de pilotage suivant une méthodologie bien établie ; • Appuyer les études et recherches ; • Appuyer l'organisation des ateliers de consultation et de validation des résultats • Appuyer la production et la diffusion du document final		*PNUD : 50*			
	Total Budget produit 2.6					***50***			

	Financement disponible : 200 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								
	TOTAL 2 : Financement disponible : 2 770 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								
3. Les systèmes nationaux d'information, de production et d'analyse de statistiques socio-économiques sont renforcés et mieux organisés pour appuyer les processus de planification stratégique	3.1. La base de données intégrées IMIS et BurundInfo mis à jour, accessible et utilisées pour produire des rapports de suivi du CSLP et des OMD	• UNICEF • UNFPA • PNUD • Toutes les agences	ISTEEBU	•Renforcer les capacités de l'ISTEEBU et des Ministères sectorielles en ressources humaines et matériels sur la base d'une analyse des besoins •Fournir une assistance technique de court terme (deux ans) à l'ISTEEBU •Appuyer la mise en ligne des données statistiques actualisées •Identifier les domaines d'appui du système des Nations unies à l'ISTEEBU pour la période de 2011-2014 •Appuyer la mise en place à l'ISTEEBU d'un système de production des données désagrégées par sexe dans des secteurs ciblés	*UNFPA : 80* *UNIFEM : 35* *UNICEF : 170* *PNUD : 115*	*UNFPA : 50* *UNICEF : 250*			
	Total Budget produit 3.1				***400***	***300***			
	Financement disponible : 900 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								

	3.2. Les nouveaux mécanismes institutionnels du Système Statistique National sont fonctionnels et renforcés	• UNICEF • UNFPA • PNUD	ISTEEBU	• Appuyer la mise en place du Conseil National de l'Information Statistique ; • Renforcer les capacités de coordination de l'ISTEEBU • Renforcer les antennes statistiques provinciales • Appuyer le processus d'adoption des textes réglementaires et leur vulgarisation	*UNFPA : 50* *UNICEF : 100* *PNUD : 100*	*UNFPA : 50* *UNICEF : 100* *PNUD : 100*			
	Total Budget produit 3.2.				***250***	***250***			
	Financement disponible : 500 000 US$ **Financement à mobiliser: 0**								
		•		•					

	3.3. Des données de base sont rendues disponibles pour soutenir le processus de planification	• FAO • PAM • HCR • PNUD • BIT • UNICEF • UNFPA • OMS	Min Agri Mini Travail ISTEEBU BCR	• Appuyer l'intégration de la Base de données du Recensement générale de la Population et de l'Habitat dans la Base de données Nationale ainsi que la production de rapports d'analyse globale et thématique du RGPH2008 • Appuyer la réalisation de l'Enquête Démographique et de Santé • Appuyer la réalisation d'un recensement national agricole ; • Appuyer la réalisation des enquêtes de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle • Appuyer la production de la cartographie sur la sécurité alimentaire (IPC, ACV, FSMS, SAP-SSA) • Appuyer la consolidation des données statistiques et qualitative sur la situation des rapatriés et des réfugiés • Appuyer la réalisation d'un cadre et d'une feuille de route pour la réalisation d'une enquête nationale Budget et Consommation des Ménages ; • Appuyer la collecte de données de routine pour le suivi de la mise en œuvre des plans communaux de développement communautaire.	*UNFPA : 1000* *UNICEF : 150* *UNFPA: 200* *FAO : 150;Gv: 451920* *PAM* - *OMS : 100* *HCR :* - *PNUD : 100* *UNICEF : 50*	*UNFPA :2 00* *UNICEF :* - *FAO :* *OMS : FAO 150,GV :45 1 920* *PAM:* - *PNUD : 200* *PNUD 120* *UNICEF : 50*			

	Total Budget produit 3.3.				***1750***	***450***			

Total du Programme : **Financement disponible Nations Unies: 5 345 000 US$**
Financement du gouvernement : 903 840 US$

5. Cadre de suivi du Programme conjoint

Résultats escomptés	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthode de collecte et calendrier	Responsabilités	Risques et hypothèses
1. Toutes les couches de la population (Parlement, Gouvernement, Communautés locales, Société civile, Secteurs privés, Femmes, Jeunes, Enfants, Milieu rural et Milieu urbain) ont pris connaissance de la vision Burundi 2025 et s'en approprient					- Existence d'une réelle volonté politique pour mettre en place et promouvoir un nouveau système de planification stratégique et l'appropriation nationale du processus de développement - Disponibilité des ressources financières suffisantes et dans les délais
1.1. Le document de la vision 2025 est finalisé, imprimé et diffusé avec des brochures en Kirundi, Français et anglais ;	- Document final disponible - Nombre de documents imprimés et diffusés - Nombre de brochures en Kirundi, Français et anglais imprimés et diffusés	Rapports du Mini Plan Rapports du PNUD	Evaluation faite en 2011	Mini Plan PNUD	- Environnement socio-politique et sécuritaire apaisée ;
1.2. Toutes les couches de la population sont informées du contenu de la vision 2025 et l'utilise dans la réalisation des projets collectifs et individuels 1.3. Les Capacités du Gouvernement sont renforcées pour assurer un bon suivi de la vision 2025 et son appropriation par toutes les couches de la population	- Nombre d'outils de communication de qualité développés en fonction des populations cibles - Nombre d'initiatives individuels et collectifs prenant en compte la Vision 2025 • Un Plan de renforcement de capacités est conçu et mis en œuvre (formation et équipement) • Un voyage d'études est organisé dans un pays africain • Un Plan de suivi de la mise en œuvre de la vision est disp	Rapports d'enquêtes/Sondages Rapports du Mini Plan Rapports du PNUD	Enquête et Evaluation faite en 2011 Evaluation faite en 2011	Mini Plan PNUD Mini Plan PNUD	

Résultats escomptés	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthode de collecte et calendrier	Responsabilités	Risques et hypothèses
2. Le Gouvernement a les capacités nécessaires pour conduire un processus participatif d'élaboration du CSLP de deuxième génération qui prend en compte les impératifs de consolidation de la paix, la vision 2025 et les OMDs et pour en assurer une mise en œuvre et un suivi-évaluation efficace 2.1. Le CSLP II est adopté et diffusé à l'issue d'un processus participatif et inclusif qui intègre l'évaluation du CSLP I	- Le Rapport final d'évaluation du CSLPI est disponible - Le Rapport final du CSLP II est disponible - Nombre de participants aux ateliers préparatoires, par catégorie socio professionnel (genre, organisations corporative) ; - Quantité et type d'équipements mis à la disposition du SP-REFES et des points focaux sectoriels - Degré de prise en compte des résultats du CSLPI dans le CSLP II - Degré de prise en compte des impératifs de la consolidation de la paix dans le CSLP II	• Le Rapport final d'évaluation du CSLPI • Le document du CSLPII • Rapport d'activités du PNUD et du SP/REFES	Evaluation faite en 2010 et en 2011	Mini Plan SP-REFES PNUD	- Existence d'une réelle volonté politique pour mettre en place et promouvoir un nouveau système de planification stratégique et l'appropriation nationale du processus de développement - Volonté et disponibilité des Partenaires extérieures à soutenir les priorités nationales - Disponibilité des ressources financières suffisantes et dans les délais - Environnement socio-politique et sécuritaire apaisée ;

Résultats escomptés	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthode de collecte et calendrier	Responsabilités	Risques et hypothèses
	- Degré de prise en compte de la vision 2025 et des OMD dans le CSLP II - Nombre de copies du CSLP II diffusés				
2.2. Les capacités du Gouvernement en matière de planification ainsi que les liens entre la planification stratégique, la coordination de l'aide et le budget national aux niveaux global et sectoriel sont renforcés	- Assistance technique fournie ; - Nombre de Stratégies sectorielles et de Cadres de Dépenses à Moyen Termes (CDMT) tenant compte de la Vision 2025 et du CSLPII ; - Degré d'intégration des données sur l'aide au développement dans le budget de l'Etat	- Loi de finances - Rapport du MiniPlan sur le CDMT et les stratégies sectorielles	Evaluation faite en 2010 et en 2011	Mini Plan Mini Finances SP-REFES PNUD	
2.3. Les capacités du MiniPlan et du SP/REFES en matière de suivi et évaluation du CSLP/OMD sont renforcées	• Nombre et périodicité de production des rapports de suivi-évaluation • Nombre de rapports périodiques imprimés • Nombre de modules et de participants aux ateliers et de formation • Existence d'un Site de l'ISTEEBU pour la diffusion des données statistiques • Nombre et type de rapports postés sur le Site de l'ISTEEBU • Une matrice actualisée des Indicateurs de Suivi du CSLP II tenant compte des OMD est disponible	Rapport du SP/REFES et du MINIPLAN	Evaluation faite en 2010 et en 2011	Mini Plan ISTEEBU PNUD UNICEF UNFPA	

Résultats escomptés	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthode de collecte et calendrier	Responsabilités	Risques et hypothèses
2.4. La politique nationale de population révisée de manière participative et inclusive, adoptée et mise en œuvre	• Nombre de participants aux ateliers par catégorie socio professionnel (genre, organisations corporatives) ; • Existence du Document de politique nationale de population	- Rapport d'activité de l'UNFPA et du MiniPlan ; - Le document de politique nationale de population	Evaluation faite en 2010	Mini Plan ISTEEBU UNICEF UNFPA PNUD	
2.5 La politique nationale du Genre est révisée et adoptée	• Existence du Document de politique nationale du genre	- Le document de politique nationale du genre	Evaluation faite en 2010	Mini Plan ISTEEBU UNICEF UNFPA PNUD	
3. Les systèmes nationaux d'information, de production et d'analyse de statistiques socio-économiques sont renforcés et mieux organisés pour appuyer les processus de planification stratégique					- Existence d'une réelle volonté politique pour mettre en place et promouvoir un nouveau système de planification stratégique et l'appropriation nationale du processus de développement
3.1. La base de données intégrées IMIS et BurundInfo mis à jour, accessible et utilisées pour produire des rapports de suivi du CSLP et des OMD	• Existence d'une base de données intégrée, opérationnelle et accessible • Nombre de cadres nationaux, agents des partenaires au développement formés et utilisant la base de données	Base Socio-économique du Burundi	Evaluation faite en 2010	Mini Plan ISTEEBU SP-REFES PNUD UNICEF UNFPA	- Volonté et disponibilité des Partenaires extérieures à soutenir les priorités nationales - Disponibilité des ressources financières suffisantes et dans les délais
3.2. Cadre institutionnel et réglementaire de l'ISTEEBU fonctionnel	• Nombre de sessions tenues et rapports des sessions du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) et du Comité Technique Statistique (CTS)	Rapport d'activité de l'ISTEEBU	Evaluation faite en 2010 et en 2011	Mini Plan ISTEEBU UNICEF UNFPA	- Environnement socio-politique et sécuritaire apaisée ;

Résultats escomptés	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthode de collecte et calendrier	Responsabilités	Risques et hypothèses
	• Un Plan de renforcement des capacités du CNIS et du CTS conçu et mis en oeuvre • Les capacités de coordination de l'ISTEEBU sont renforcées • Rapports des antennes statistiques provinciales régulièrement produit • Les textes règlementaires de l'ISTEEBU sont disponibles • La stratégie Nationale de développement de la Statistique est disponible	Rapport de la stratégie et rapport de mise en œuvre		PNUD	
Résultats escomptés	**Indicateurs**	**Moyens de vérification**	**Méthode de collecte et calendrier**	**Responsabilités**	**Risques et hypothèses**
3.3. Des données statistiques sont rendues disponibles pour soutenir le processus de planification et de suivi.	• Une étude de faisabilité pour la réalisation d'un recensement national agricole est disponible ; • Un rapport d'étape sur le recensement national agricole est disponible • Une feuille de route pour la réalisation d'une enquête nationale Budget et Consommation des Ménages est disponible; • La base de données du Recensement Général de la population et de l'Habitat est intégrée dans la base de données nationale. • Les rapports d'analyse globale et thématiques du recensement de la population et de l'Habitat sont disponibles • Le rapport d'analyse final de l'Enquête Démographique et de Santé est disponible	Rapport de l'étude de faisabilité Rapport d'étape sur le recensement agricole Rapport Rapport Rapport général du RGPH 2008	Enquêtes et Evaluation faite en 2010 et en 2011 Septembre 2010	Mini Plan Min Agri ISTEEBU Toutes les agences du SNU	

Résultats escomptés	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthode de collecte et calendrier	Responsabilités	Risques et hypothèses
	• Les rapports des enquêtes de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont disponibles • Les cartes sur la sécurité alimentaire (IPC, ACV, FSMS, SAP-SSA) sont disponibles • Les données de routine pour le suivi de la mise en œuvre des plans communaux de développement communautaire sont disponibles	Rapport d'analyse globale et rapports d'analyses thématiques Rapport final de l'enquête Rapport final de l'enquête Copies des cartes Rapports	Septembre 2010 Décembre 2010 Production saisonnière Décembre 2010		

6. Dispositifs de gestion et de coordination

Le programme conjoint “Planification Stratégique” est une initiative inter-agence convenue avec le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de l’UNDAF 2010-2014. Il représente une approche intégrée au soutien que les Nations Unies apportent au Burundi dans ce domaine pour lui permettre de renforcer ses capacités dans l’appropriation et l’opérationnalisation de la vision, la mise en œuvre de la stratégie nationale de la statistique, et la formulation et suivi-évaluation du CSLP II.

Tel qu’il est présenté dans le cadre de résultats, le programme dans certaines de ses composantes sera mis en œuvre selon la modalité DI M (Direct Implementation Modality). Certaines de ses composantes seront exécutées selon la modalité NIM (National Implementation Modality) par les Ministères techniques et les Institutions nationales ainsi que des ONG selon les besoins et les arrangements convenus entre l’agence responsable et les autres parties prenantes, dans ce dernier cas l’approche HACT sera utilisée.

Au sein du Système des Nations Unies, l’accomplissement des objectifs et des résultats attendus du programme sera placé sous la responsabilité globale du Coordonateur Résident / Coordonateur Humanitaire / Représentant Résident du PNUD et les agences participantes auront la responsabilité de la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de ce programme conjoint.

Au niveau du Gouvernement, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale aura la responsabilité de l’accomplissement des résultats attendus du programme.

6.1 Gestion et Coordination

Le programme conjoint sera géré par un comité technique de mise en oeuvre composé des chefs d’agences participant au programme, des représentants des Ministères et institutions appuyés par le programme. Il sera coprésidé par le Ministre de la Planification du Développement et de la Reconstruction et du Directeur de Pays du PNUD. Ce Comité technique se réunira sur une base trimestrielle, ou chaque fois que ses coprésidents l’estimeront nécessaire, pour approuver les plans de travail et les rapports d’avancement, étudier la performance du programme et de ses composantes et décider de la direction stratégique du programme. Le Comité technique de mise en oeuvre prendra notamment les décisions nécessaires relatives à tout changement majeur à apporter au programme conjoint.

Le secrétariat du Comité technique sera assuré conjointement par le PNUD à travers son chargé de projet et le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale.

Le chargé de projet, en étroite collaboration avec les agences participantes et les ministères et institutions nationales appuyés par le programme sera chargé des tâches suivantes :

- L’élaboration des plans de travail consolidés
- La mise en œuvre de toutes les activités dont le PNUD a la responsabilité dans le cadre de ce programme conjoint
- La coordination, au quotidien de ces activités avec celles mises en œuvre par les autres agences participantes
- La consolidation des rapports techniques et financiers pour soumission au comité technique de suivi du programme conjoint
- apporter tout appui nécessaire au comité technique de suivi

Le chargé de projet du PNUD en étroite collaboration avec les autres agences participantes assurera également la cohérence du programme conjoint avec les autres projets et autres interventions du Système des Nations Unies, explorera les opportunités de liens programmatiques entre chaque domaine, et facilitera les efforts de mobilisation de ressources.

6.2 Dispositif de gestion des fonds

Dans le cadre de ce projet d'Appui à l'appropriation et à l'opérationnalisation de la vision, à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la statistique, et à la formulation et suivi-évaluation du CSLP II , l'option prise est la gestion parallèle des fonds qui se révèle être efficace et efficiente dans le contexte de ce projet où les agences du système des Nations Unies visent des résultats communs avec des partenaires nationaux différents. Chaque agence gère ses propres activités dans le cadre d'un plan de travail commun et d'un budget y relatif.

6.3 Modalités d'Audit

En conformité avec les pratiques courantes, chaque agence des Nations Unies participant à la mise en œuvre du programme conjoint sera responsable de la conduite régulière d'audit sur les activités dont elles ont la responsabilité, et ces audits se feront dans le cadre de leurs règles et dispositions réglementaires respectives. Un protocole commun sera établi afin d'assurer l'harmonisation des exercices et faciliter leur consolidation.

6.4 Révisions au document de programme

Deux types de révision sont envisagés dans le cadre du programme conjoint:

- Les révisions mineures à apporter au cadre de résultats stratégiques mais ne touchant pas aux lignes budgétaires ni aux produits attendus pourront être effectuées sous l'autorisation de chaque chef d'agence, accompagnée d'une notification aux autres organisations participant au programme conjoint.
- Les révisions majeures au programme conjoint, liées à la stratégie de mise en œuvre, à un changement de produits attendus et/ou nécessitant une modification importante du budget, devront obtenir l'accord officiel du Comité technique de mise en oeuvre du programme conjoint.

7. Suivi-évaluation et établissement des rapports

7. 1 cadre de suivi-évaluation

7.2 Modalités de suivi-évaluation

Le suivi du programme intégré sera effectué tout au long de sa mise en œuvre par le comité technique de suivi et il sera évalué sur la base du plan de suivi-évaluation de l'UNDAF. Des évaluations seront organisées annuellement et à la fin du projet pour se rendre compte de l'exécution du projet, l'atteinte des résultats et les changements apportés aux bénéficiaires. Les agences participantes élaboreront des rapports d'état d'avancement en coordination avec le groupe intégré suivi-évaluation.

L'évaluation de l'UNDAF inclura une analyse spécifique du degré d'intégration réalisé dans le cadre du programme conjoint. Les critères d'évaluation (utilité, efficience, efficacité,

impact et pérennité) s'appliqueront à la fois aux résultats obtenus et au processus de programmation conjointe. Une attention particulière sera accordée aux aspects suivants :

- La capacité du programme conjoint à atteindre les résultats escomptés, notamment en termes de (a) contribution au processus de consolidation de la paix et de relance du développement (b) contribution au renforcement des capacités nationales (c) renforcement des partenariats entre les différents acteurs
- La capacité du programme conjoint à réduire les coûts de transaction pour le gouvernement et les organisations des Nations Unies participant au programme et à augmenter l'efficience en général dans l'utilisation des ressources et la mise en œuvre du programme
- Le degré de cohérence atteint par le programme conjoint en termes de (a) collaboration à l'accomplissement de résultats communs entre les différents participants (b) liens programmatiques établis avec les autres programmes conjoints (c) prise en considération des thèmes transversaux
- L'efficacité des structures de gestion et de coordination en termes de définition et répartition des responsabilités et de coordination des activités pour atteindre les résultats atteints.

7. 3 Etablissement de rapports :

Le programme conjoint produira un rapport consolidé (technique et financier) sur une base trimestriel sur la mise en œuvre des interventions et qui sera soumis au comité technique de suivi.

A la fin de fin de chaque année un rapport annuel sera élaboré ainsi que le plan de travail de l'année suivante et seront soumis pour validation au comité technique de suivi.

Un format commun à tous les programmes conjoints sera établi et utilisé.

Les points focaux de chaque agence se chargeront de la préparation technique de ces rapports et la consolidation sera assurée par le chargé de projet du PNUD.

ANNEXE: Plan de Travail pour l' Année 2010

Programme conjoint : « Appui à l'appropriation et à l'opérationnalisation de la vision, à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la statistique, et à la formulation et suivi-évaluation du CSLP II »

Effet du programme conjoint Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux										
Objectifs annuels de l'organisme de Nations Unies	**Organismes des Nations Unies**	**Activités**	**Calendrier**				**Partenaire d'Exécution**	**Budget prévu**		
			Q1	**Q2**	**Q3**	**Q4**		**Source des fonds**	**Descriptif du Budget**	**Montant (000 US$)**
1. Toutes les couches de la population (Parlement, Gouvernement, Communautés locales, Société civile, Secteurs privés, Femmes, Jeunes, Enfants, Milieu rural et Milieu urbain) ont pris connaissance de la vision Burundi 2025 et s'en approprient										
1.1. Le document de la vision 2025 est imprimé, diffusée avec des brochures en Kirundi, Français et anglais	PNUD	Appuyer la rédaction, production et diffusion du document final et des brochures en Français, Kirundi et en Anglais	X	X			Mini Plan		Experts/Contrats	80
1.2. Toutes les couches de la population sont informées du contenu de la vision 2025 et l'utilise dans la réalisation des projets collectifs et individuels	PNUD	Développer les outils de communication adaptés à chaque catégorie de la population	X	X	X				Experts/Campagnes Multimédias/Ateliers	20
	PNUD	Organiser des campagnes de dissémination et de communication			X	X			Experts/Campagnes Multimédias/Ateliers	80
	UNIFEM				X	X			Experts/Campagnes Multimédias/Ateliers	30
	OMS				X	X			Experts/Campagnes Multimédias/Ateliers	10
	UNFPA				X	X			Experts/Campagnes Multimédias/Ateliers	10
1.3. Capacités de la cellule prospective du MiniPlan renforcées pour le suivi de la vision 2025 et son	PNUD	Equiper la cellule sur base d'une analyse des besoins		X					Equipement	15
		Appuyer l'élaboration d'un plan		X					Consultant/	15

Effet du programme conjoint Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux										
Objectifs annuels de l'organisme de Nations Unies	**Organismes des Nations Unies**	**Activités**	**Calendrier**				**Partenaire d'Exécution**	**Budget prévu**		
			Q1	**Q2**	**Q3**	**Q4**		**Source des fonds**	**Descriptif du Budget**	**Montant (000 US$)**
appropriation par toutes les couches de la population		d'opérationnalisation et des mécanismes de suivi-évaluation de la Vision								
		Concevoir et débuter la mise en œuvre d'un programme de formation à l'intention des membres de la cellule			X				Consultant/Formation /Voyage	20
2. Le Gouvernement a les capacités nécessaires pour conduire un processus participatif d'élaboration du CSLP de deuxième génération qui prend en compte les impératifs de consolidation de la paix, la vision 2025 et les OMDs et pour en assurer une mise en œuvre et un suivi-évaluation efficace										
2.1. Le CSLPII est adopté à l'issue d'un processus participatif et inclusif qui intègre l'évaluation du CSLP I et est diffusé	PNUD	Appuyer les études préparatoires, les ateliers de consultation et la communication sur le CSLPII	X	X	X	X		PNUD	Consultants/Ateliers	150
	OMS			X	X	X		OMS		5
	PNUD	Equiper le SP-REFES sur base d'une évaluation des besoins	X	X				PNUD	Equipements	50
	UNIFEM	Appuyer la participation des femmes, les organisations de défenses de droits de la femme et leurs réseaux aux ateliers de consultation	X	X	X	X		UNIFEM	Consultants/Ateliers	20
	UNFPA	Appuyer l'élaboration des rapports sectorielles et la prise en compte des question de population dans le CSLPII	X	X	X	X	SP/REFES	UNFPA	Consultants/Ateliers	20
2.2. Les capacités du Gouvernement en matière de planification ainsi que les liens entre la planification stratégique, la co-ordination de l'aide et le budget national aux niveaux global et sectoriel sont renforcés	PNUD	Fournir une Assistance technique au Ministère du Plan		X	X	X		PNUD	Expert/Equipement/	150
	PNUD	Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités (4 ans) de la planification aux niveaux global et sectoriels			X	X		PNUD	Expert/Consultants/ Ateliers/Equipements	100

Effet du programme conjoint Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux										
Objectifs annuels de l'organisme de Nations Unies	**Organismes des Nations Unies**	**Activités**	**Calendrier**				**Partenaire d'Exécution**	**Budget prévu**		
			Q1	**Q2**	**Q3**	**Q4**		**Source des fonds**	**Descriptif du Budget**	**Montant (000 US$)**
2.3. Les capacités du MiniPlan et du SP/REFES en matière de suivi et évaluation du CSLP/OMD sont renforcées	PNUD	• Appuyer le renforcement des outils de suivi et des liens entre la planification et le suivi évaluation	X	X	X	X		PNUD	Consultants/Formation /Ateliers	80
	UNIFEM	•Former les cellules de planification en intégration du genre dans la planification et mettre à leur disposition de guides, notes, des outils et fiches techniques pour une prise en compte de l'égalité de genre dans le CSLPII		X	X			UNIFEM	Consultants/Formation /Ateliers	50
	PNUD	•Appuyer l'impression des rapports périodiques		X	X	X		PNUD	Contrats	50
	UNFPA	Appuyer l'intégration des questions de population dans les politiques sectorielles des ministères	X	X	X	X	Planification Centrale	UNFPA	Atéliers/ Consultants	30
2.4. La politique nationale de population mis à jour de manière participative et inclusive, adoptée et mis en œuvre	UNFPA	Appuyer l'organisation des ateliers de consultation aux niveaux local et national y compris la validation du document final	X	X			Planification Centrale	UNFPA	Consultants/ateliers	30
	UNFPA	Organiser le plaidoyer pour l'adoption du document par le Gouvernement et le parlement		X	X		Planification Centrale	UNFPA	Ateliers de consultations	
	UNFPA	Appuyer la production et la diffusion du document final		X	X		Planification Centrale	UNFPA	Contrats	20
		Appuyer la mise en place des structures de mise en œuvre de la PNP								

Effet du programme conjoint Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux										
Objectifs annuels de l'organisme de Nations Unies	**Organismes des Nations Unies**	**Activités**	**Calendrier**				**Partenaire d'Exécution**	**Budget prévu**		
			Q1	**Q2**	**Q3**	**Q4**		**Source des fonds**	**Descriptif du Budget**	**Montant (000 US$)**
2.5. La politique nationale du Genre est révisée et adoptée	UNIFEM UNFPA	• Appuyer la mise en place d'un comité de pilotage suivant une méthodologie bien établie ;	X					UNIFEM	Réunions stratégiques	5
	PNUD	• Appuyer les études et recherches ;	X					PNUD	Consultants	20
	UNIFEM UNFPA	• Appuyer l'organisation des ateliers de consultation et de validation des résultats	X	X				UNIFEM	Consultants/ateliers	10 5
	PNUD	Appuyer la production et la diffusion du document final			X			PNUD	Sous-Contrat	10
	UNIFEM							UNIFEM		10
3. Les systèmes nationaux d'information, de production et d'analyse de statistiques socio- économiques sont renforcés et mieux organisés pour appuyer les processus de planification stratégique										
3.1. La base de données intégrées IMIS et BurundInfo mis à jour, accessible et utilisées pour produire des rapports de suivi du CSLP et des OMD	UNICEF	Renforcer les capacités de l'ISTEEBU et des Ministères sectorielles en ressources humaines et matériels sur la base d'une analyse des besoins	X	X	X			UNICEF	Consultants/ Formations/ Ateliers/ Equipements	50
	UNFPA							UNFPA		50
	PNUD							PNUD		100
	UNICEF	Fournir une assistance technique de court terme (deux ans) à l'ISTEEBU			X	X			Expert/Equipements	120
	UNFPA	Appuyer la mise en ligne des données statistiques actualisées			X	X			Consultants	30

Effet du programme conjoint Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux										
Objectifs annuels de l'organisme de Nations Unies	**Organismes des Nations Unies**	**Activités**	**Calendrier**				**Partenaire d'Exécution**	**Budget prévu**		
			Q1	**Q2**	**Q3**	**Q4**		**Source des fonds**	**Descriptif du Budget**	**Montant (000 US$)**
	PNUD	Identifier les domaines d'appui du système des Nations unies à l'ISTEEBU pour la période de 2011-2014			X				Consultant	15
	UNIFEM	Appuyer la mise en place à l'ISTEEBU d'un système de production des données désagrégées par sexe dans des secteurs ciblés		X	X	X			Consultants/formation/ Ateliers	35
3.2. Les nouveaux mécanismes institutionnels du Système Statistique National sont fonctionnels et renforcés	UNFPA	•Appuyer la mise en place du Conseil National de l'Information Statistique ;	X	X	X	X	ISTEEBU	UNFPA		
	UNICEF	•Renforcer les capacités de coordination de l'ISTEEBU					ISTEEBU			
	UNICEF	•Renforcer les antennes statistiques provinciales					ISTEEBU			
	UNFPA	•Appuyer le processus d'adoption des textes réglementaires et leur vulgarisation					ISTEEBU	UNFPA		
3.3. Des données de base sont rendues disponibles pour soutenir le processus de planification	UNFPA	Appuyer l'intégration de la Base de données du Recensement général de la Population et de l'Habitat dans la Base de données Nationale ainsi que la production des rapports d'analyse globale et thématique dudit Recensement , la production des atlas démographique et thématiques	X	X	X	X	BCR/ISTEEBU	UNFPA Donors	200(RD) 300 (RM)	
	UNICEF	Appuyer la réalisation de l'Enquête Démographique et de Santé								
	OMS									

Effet du programme conjoint Les institutions gouvernementales clés ont les capacités nécessaires pour animer un système de planification stratégique participatif qui inclut les acteurs nationaux et internationaux et qui tient compte des normes et engagements régionaux et internationaux										
Objectifs annuels de l'organisme de Nations Unies	**Organismes des Nations Unies**	**Activités**	**Calendrier**				**Partenaire d'Exécution**	**Budget prévu**		
			Q1	**Q2**	**Q3**	**Q4**		**Source des fonds**	**Descriptif du Budget**	**Montant (000 US$)**
	UNFPA		X	X	X	X				200
	FAO	Appuyer l'étude de faisabilité d'un recensement national agricole								
	FAO	Appuyer les études et enquêtes de suivi-évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (IPC, ACV, FSMS, SAP-SSA, CFSAM)								
	HCR	Appuyer la consolidation des données statistiques et qualitative sur la situation des rapatriés et des réfugiés								
	PNUD	Appuyer une étude de faisabilité d'une enquête nationale Budget et Consommation des Ménages ;								
	PAM	Appuyer le suivi de la sécurité alimentaire (FSMS)		X		X	DPAEs + ONGs		Formation /Collecte des données/Analyse	172
	PAM	Appuyer dans l'évaluation des besoins des réfugiés JAM			X				Enquêtes et rapports	65
	PAM	Appuyer le MINAGRIE dans l'évaluation conjointe des récoltes et approvisionnements alimentaires CFSAM	X		X				Enquêtes, analyse et rapport	40
	PAM	Appuyer les évaluations rapides de la sécurité alimentaire en cas de chocs ESA	X	X	X	X			Enquêtes, analyse et rapport	50